



PROGRAMME

BILAN DE

COMPETENCES

S'épanouir professionnellement et créer un projet concret et réaliste, selon ses codes.

Julie C. Formation & Coaching
144 boulevard de la corniche, 74200 Thonon
SIRET : 99520081300013
Email: juliechamey@gmail.com

RÉCAPITULATIF

Public Visé	Adultes en activité ou en transition professionnelle. Reconversion / Nouvelle perspective professionnelle / Evolution professionnelle
Positionnement	Accompagnement 360° pour clarifier, redéfinir et construire un projet professionnel aligné avec votre fonctionnement.
Durée	13 h de séances individuelles réparties sur 8 séances + 12 heures de travail inter séance
Modalités	Présentiel / Distanciel
Pré- requis	Maîtriser la langue française. S'assurer de disposer du temps nécessaire dans votre planning pour les séances et le travail inter-séance. Disposer, lors de séances, d'un bureau fermé, d'une connexion Internet et d'une webcam pour les visios.
Tarif	2000 TTC
Délai d'accès	15 jours à compter de la signature du contrat
Lieu	Thonon les bains + possibilité de distanciel (visio conférence avec le logiciel ZOOM)
Contact	juliechamey@gmail.com

LES OBJECTIFS DU BILAN

- **Identifier vos aspirations** (valeurs, besoins, éléments de motivation, profil et personnalité)
- **Analyser vos compétences** (savoirs, savoirs faire et savoirs être)
- **Définir un projet professionnel**
- **Elaborer un plan d'action**

L'accompagnement dans la mise en œuvre du projet comprend notamment l'élaboration d'un plan d'action.

Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

LE CONTENU DU BILAN

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail. Ce cadre définit entre autres les trois phases indispensables à la réalisation du bilan et leur contenu nécessaire.

24h dont 13h d'entretiens individuels et 12h de travail inter-séance.

1. Phase préliminaire (Séance 1)

- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Définir et analyser la nature de vos besoins
- Vous informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

2. Phase d'investigation (Séance 2 à 7)

- Introspection: Analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- Compétences et projections : Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Exploration et validation de nouveaux projets: définir, rechercher, ajuster et affiner selon vos critères de choix
- Vérifier sur le terrain la faisabilité du projet retenu

3. Phase de conclusion (Séance 8)

- Bilan bilan du parcours, en identifiant les points d'appui et les axes d'amélioration et les alternatives
- Co-construction du plan d'actions
- Co-rédaction de la synthèse remise en fin de bilan

4.Suivi à 6 mois

- Entretien de suivi d'1h inclus 6 mois après la fin de votre accompagnement pour faire le point.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Questionnaires

Valeurs, critères de choix, besoins, test de personnalité et enquête métier

Apport de connaissances

marché de l'emploi, métiers, formations, modalités de recrutement, dispositifs de financement, techniques de recherche d'emploi et de création d'activité.

Rédaction de synthèse

la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

Suivi et évaluation du Bilan de compétences:

En fin de bilan, une évaluation qualitative est menée à partir des résultats obtenus, du degré d'autonomie et de la cohérence du projet validé. La synthèse finale remise au bénéficiaire atteste de l'atteinte des objectifs fixés et clôture officiellement le bilan.

Prise en compte du handicap

Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation ou proposer une solution alternative, si besoin. Nous contacter, nous étudions au cas par cas les compensations nécessaires.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA MISE EN ACTION ET DES RÉSULTATS

Voici les moyens de suivi pour s'assurer du bon déroulement du bilan:

- Les feuilles d'émargement et/ou le relevé de connexion.
- En séance, le suivi et l'analyse de vos démarches et réflexions. Un workbook complet est à votre disposition.
- Tous les outils, exercices et ressources y sont regroupés. Ce sera votre guide tout le long du parcours. (google drive partagé si visio).
- Suivi individualisé inter séance (WhatsApp) qui permet également de répondre à vos questionnements sur le travail personnel proposé et de s'assurer de votre progression.
- La co-rédaction de la synthèse permettra de mesurer l'atteinte des objectifs prédéfinis en récapitulant votre cheminement, les moyens utilisés et les résultats du bilan.
- Un RDV de suivi 6 mois pour faire le point sur votre évolution, ajuster votre plan d'action si nécessaire et ancrer durablement vos résultats.

MODALITÉS

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : *Bilan de compétences.*

Cette action a pour but (article L.6313-3) : *de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.*

Public

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics. Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

Durée

12h d'entretiens individuels réparties sur 8 séances et 12h de travail inter séance. La durée d'un bilan peut varier de 2 à 3 mois et comprend un point de suivi à 6 mois de la date de fin de la prestation.

Pré-requis

Maîtriser la langue française. S'assurer de disposer du temps nécessaire dans votre planning pour les séances et le travail inter-séance. Disposer, lors de séances, d'un bureau fermé, d'une connexion Internet et d'une webcam pour les visio conférence (utilisation du logiciel ZOOM)

FINANCEMENT

TARIF: 2000TTC

Modalités et délai d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée et que la totalité du règlement est payé. Les délais d'accès à l'action sont de 15 jours une fois l'inscription validée.

Les entretiens peuvent se dérouler soit en visio soit en présentiel à Thonon les bains. Nous décidons ensemble du planning des séances en amont: adaptation en fonction de vos disponibilités.

Financement

Le présent bilan peut être financé dans le cadre du CPF, du plan de développement des compétences ou en autofinancement selon le statut du bénéficiaire. Je vous guide si vous avez besoin de compléments d'informations.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Confidentialité

La confidentialité des échanges est de règle ; le (la) consultant(e) porte une attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.

Secret Professionnel

Le (la) consultant(e) est tenu(e) au secret professionnel, régi par le Code Pénal, pour tout ce qui concerne le (la) bénéficiaire du bilan.

Consentement

Le (la) bénéficiaire doit consentir librement à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation.



JULIE CHAMEY
Coaching et
Accompagnement à la
transition
professionnelle

Julie C. Formation & Coaching
144 boulevard de la corniche, 74200 Thonon
SIRET : 99520081300013
Email: juliechamey@gmail.com